



table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes

Un manque de services équitables pour les femmes immigrées victimes de violence

Yasmina Chouakri

*Responsable du dossier Partenariat entre les secteurs de
l'immigration et de la violence faite aux femmes*

TCRI



Status of Women
Canada

Condition féminine
Canada

**Portrait des besoins des secteurs
communautaires de la violence
faite aux femmes et de
l'immigration pour répondre aux
besoins des femmes immigrées**

BESOINS DES VICTIMES ET RÉALITÉS DES ORGANISMES DES DEUX SECTEURS

Besoins des femmes

- Complexité de la situation des femmes immigrées et racisées
- Multiples obstacles subis par ces femmes tout au long de leur parcours migratoire qui influe sur la violence subie: déqualification professionnelle, précarité économique, statuts d'immigration, non maîtrise de la langue, isolement, etc.

En matière de violence

Selon les femmes interviewées:

- Faible recours aux ressources en violence non acceptée dans la famille ou la communauté
- Violence « normalisée »
- Isolement
- Médiation culturelle (famille, communauté, église) privilégiée;
- Fragilité du lien de confiance face à la multiplicité des intervenantEs;
- Préjugés des intervenantes du secteur de lutte contre la violence envers ces femmes ;
- Méthodes considérées parfois comme excessives (DPJ, Police, etc.)

Exigences en matière d'intervention

Intervenir auprès d'une femme immigrée et racisée victime de violence exige du temps, des ressources et une expertise spécifique. Cela nécessite de:

- Cerner son parcours migratoire, son statut d'immigration et l'accompagner également dans la régularisation de son statut ;
- Être attentif aux discriminations croisées auxquelles elles peuvent être exposées et les prendre en considération lors de l'intervention (préjugés, racisme, pauvreté etc.) ;
- Cerner ses particularités ethnoculturelles et adapter l'intervention;
- Prendre en compte l'état d'isolement dans la société d'accueil et l'aider à rompre cet isolement ;
- Pressions subies dans la communauté afin de ne pas dénoncer ou porter plainte

Expériences positives

- Certaines ont quand même témoigné de ressources en violence qui les ont aidées à mieux se prendre en main, à cheminer vers une estime de soi et une conscience des questions des femmes et de la violence. Des organismes de lutte contre la violence ayant été d'un secours important dans leur vie.

Perceptions des intervenantes des deux secteurs sur les besoins des femmes

- **Manque d'information sur les ressources et lois existantes**
- **Failles dans les approches de sensibilisation et d'intervention**
- **Faible représentation des femmes racisées dans les équipes**
- **Manque de diversité linguistique parmi les intervenantes du secteur en violence et manque d'interprètes pour les deux secteurs**
- **Horaires inadaptés des services**
- **Isolement des femmes immigrées**
- **Dépendance économique et juridique envers le conjoint**
- **Préjugés des femmes immigrées et racisées concernant les organismes de lutte contre la violence**
- **Pressions et traditions familiales et communautaires**
- **Normalisation de la violence dans des sociétés fortement patriarcales dont certaines femmes immigrées sont issues**
- **Peur de la police et de la DPJ**
- **Dispersion des personnes immigrées sur le territoire de certaines régions.**

Réalité des organismes du secteur violence

Deux réalités

- N'arrivent pas toujours à attirer les femmes immigrées et racisées vers leurs services
- Moyens limités ne leur permettant pas de satisfaire la demande croissante lorsque les services sont adaptés ou en voie de l'être

Besoins

- Insuffisance des budgets pour améliorer et augmenter une offre de services adaptés aux femmes immigrées et racisées en termes de : interprétariat et traduction de documents ; conseil et accompagnement juridique ; services à l'externe ; capacité d'hébergement de court et moyen terme.

Réalité des organismes du secteur violence (suite)

Deux catégories

- **Organismes ayant adapté leurs services**

Ce sont des organismes qui ont acquis une expertise en intervention adaptée aux femmes immigrées, tant au niveau de la connaissance des statuts d'immigration que de la conciliation des approches féministe, intersectionnelle et interculturelle. Certains sont une référence en matière d'interprétariat adaptée aux femmes immigrées et racisées

- **Organismes n'ayant pas du tout ou pas suffisamment adapté leurs services**

Leurs ressources sont limitées et ils n'ont pas acquis certaines connaissances et formations

**DÉFIS AUXQUELS LES
ORGANISMES EN VIOLENCE
SONT CONFRONTÉS**

Organismes n'ayant pas ou pas suffisamment adapté leurs services

Constat

- Faible recours des femmes immigrées et racisées à leurs ressources

Besoins en adaptation des services:

- Information sur les ressources auprès des femmes concernées
- Représentation des femmes immigrées et racisées dans les équipes
- Diversité linguistique parmi les intervenantes et plus interprètes
- Horaires adaptés des services.

Organismes ayant adapté leurs services

Constat

- Pas de difficulté à attirer les femmes concernées

Défis

- Ressources limitées ne leur permettent pas de répondre à une demande grandissante
- Listes d'attente dans plusieurs Calacs et maisons d'hébergement, qui ne cessent de s'allonger dans les régions de Montréal, Québec, Mauricie et Laval.
- Même problème au niveau des services d'écoute de certains centres des femmes.
- Manque de ressources pour les services externes
- Manque de maisons d'hébergement de 2^{ème} étape
- Manque de maisons d'hébergement de 2^{ème} étape multilingues

Propos d'une intervenante d'organisme ayant des services adaptés

« On n'a que 7 chambres et on a une longue liste d'attente. Si toutes les autres maisons d'hébergement ne prennent pas de femmes immigrantes et si on continue à les référer vers nous, on a un vrai problème. On peut faire à la limite du coaching pour les intervenantes... »

**DÉFIS AUXQUELS SONT
CONFRONTÉS LES ORGANISMES
DU SECTEUR DE L'IMMIGRATION**

Défis

- Manque de formation des intervenantEs sur l'égalité des sexes et sur la violence
- Manque de formation des intervenantEs sur les moyens de dépistage de la violence
- Sensibilisation insuffisante des personnes immigrées et des femmes en particulier sur l'égalité des sexes et sur la violence
- Méconnaissance/quasi-absence de l'utilisation de l'approche féministe dans les analyses et les pratiques.

BESOINS COMMUNS AUX DEUX SECTEURS

Besoins communs immédiats

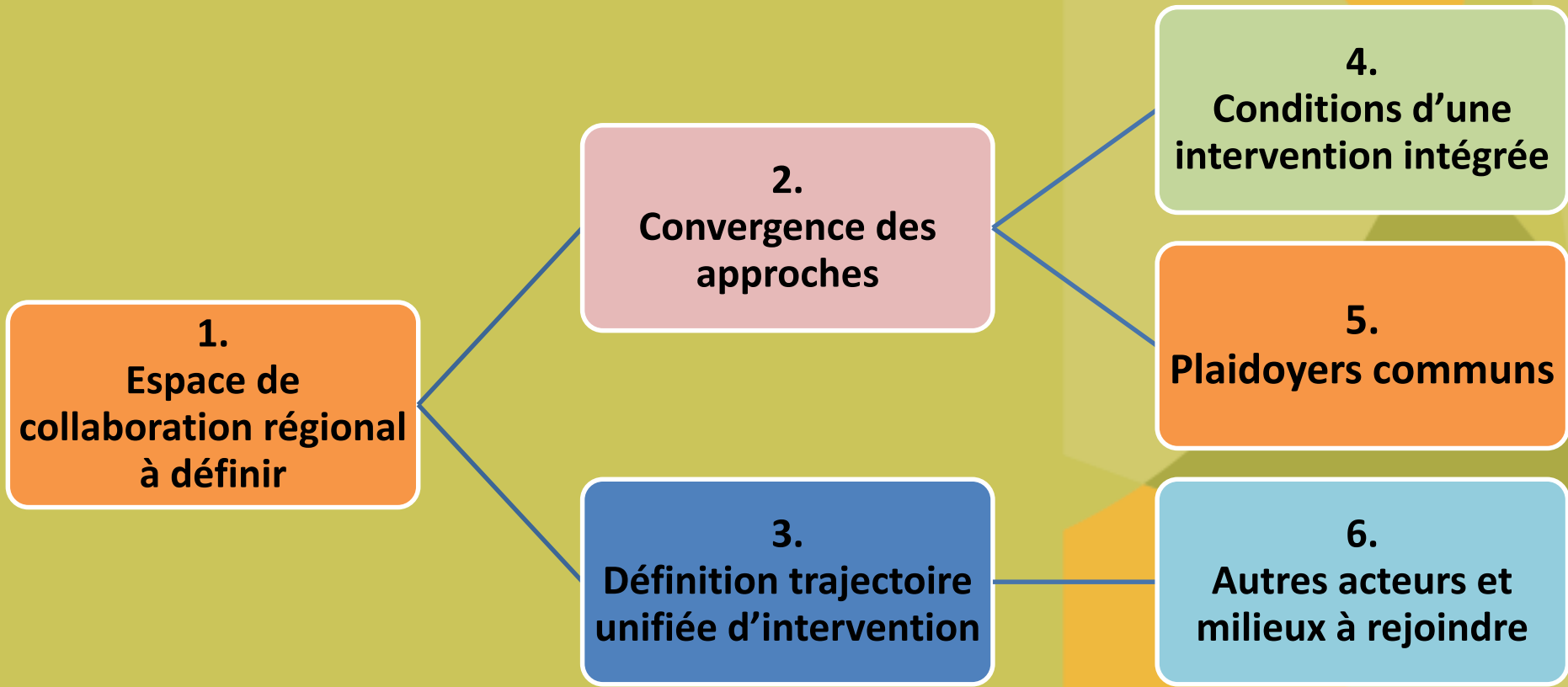
- Pallier à une insuffisance budgétaire afin d'adapter et augmenter les ressources (pour l'interprétariat, l'accompagnement juridique et les formations)
- Manque de conciliation entre les approches féministe, intersectionnelle et interculturelle dans les pratiques. L'approche interculturelle étant faiblement présente dans les organismes du secteur de lutte contre la violence, alors que l'approche féministe est faiblement utilisée dans les organismes en immigration.

Défis communs aux deux secteurs

- Profiter de l'expertise de chacun des secteurs par une coordination au cas par cas des interventions ainsi que l'échange de leurs expertises par le biais de formations mutuelles, afin d'améliorer les services offerts aux femmes immigrées et racisées.
- Concevoir une trajectoire unifiée d'intervention des deux côtés, étape par étape, pour répondre réellement aux besoins des femmes concernées.

PRINCIPAUX AXES DU PLAN D'ACTION

AXES PLAN D'ACTION VALIDÉ



COLLABORATION ENTRE LES DEUX SECTEURS

- Déterminer ces espaces de collaboration: comités/ tables régionales en violence avec organismes ponts en immigration/Réserve de siège pour le S.I. sur les tables régionales, etc.
- Élaborer une plate-forme commune pour recenser les bonnes pratiques et partager l'information entre les deux secteurs
- Partager les ressources et les expériences des deux secteurs et créer des activités mixtes
- Partager au niveau provincial et régional le projet de collaboration mis en oeuvre en Estrie par la Méridienne comme projet pilote

CONVERGENCE PAR L'ARRIMAGE DES APPROCHES ET AUTRES

- Chaque approche peut s'arrimer aux autres aux différentes étapes du parcours d'une victime: approche interculturelle, féministe, intersectionnelle
- Formations mutuelles sur les diverses approches
- Tirer parti des ressources qui ont déjà intégré les trois approches
- Recenser et partager les ressources existantes en interprétariat
- Élaborer ou enrichir les protocoles entre les deux secteurs dans les régions

DÉFINITION D'UNE TRAJECTOIRE UNIFIÉE D'INTERVENTION

- **S.I.:** Prévention, dépistage, référence vers des ressources en violence en intégrant l'approche féministe et intersectionnelle
- **S.V.:** Intervention féministe adaptée intégrant les approches féministe, interculturelle et intersectionnelle
- Services externes, hébergement courte ou longue durée adaptés
- Suivi externe ou post-hébergement adaptés
- **S.V. et S.I.:** Définir des règles qui favorisent une coordination avec l'intervenante du S.I. qui réfère une victime, en gardant contact avec elle, tout en respectant la confidentialité
- Tenir compte des particularités régionales lorsque les ressources sont éloignées

CONDITIONS D'UNE INTERVENTION INTÉGRÉE

- S.I.: Sensibilisation auprès Femmes immigrées/ Formation Intervenantes approche féministe, violence et ressources en violence/Adaptation du discours / Sortir du mandat
- S.V.: Formation intervenantes parcours victimes / approche interculturelle
- Équipes multilingues et diversifiées
- Adaptation des horaires
- S.I. et S.V. :Tenir compte du parcours de la victime, de la complexité des besoins, de la pression de la famille -communauté et reconnaître les barrières systémiques/Sortir du mandat
- S.I. et S.V. :Interprétariat répondant aux besoins en violence
- S.I. et S.V. : Nommer une porteuse de dossier
- S.I. et S.V.: Mise à niveau régulière des nouvelles actrices

PLAIDOYERS COMMUNS

Demandes concertées pour des budgets adaptés en tenant compte des :

- Besoins en concertation/ convergence
- Besoins en interprétariat adapté comme un droit fondamental
- Besoins en services externes
- Besoins en hébergement de 2ème étape/HLM
- Des inégalités et de la défense des droits des femmes immigrées et racisées
- Du momentum de la Stratégie en égalité

AUTRES ACTEURS/MILIEUX À REJOINDRE

- Institutionnels (DPJ/SP/Etc.)
- Autres espaces
- Communautés
- Les hommes

PLANS D'ACTION RÉGIONAUX À METTRE EN OEUVRE

En tenant compte:

- Des particularités régionales
- De la démarche prévue dans la région

MERCI DE VOTRE ATTENTION!